

Décrets et arrêtés

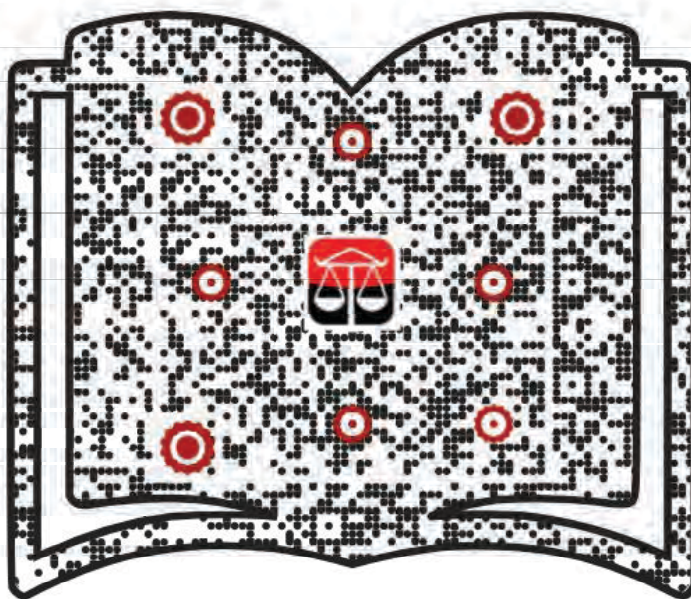
PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

Par arrêté de la Cheffe du Gouvernement du 16 septembre 2025.

Les cadres dont les indications du tableau sui

ence du Gouvernement selon les

Prénom et nom	
Mohamed Trabelsi	.
Sami Khaldi	.
Olfa Khili	.
Samia Gahgouh	A



tionnel
au comité général de la fonction
au comité général de la fonction
au comité général de la fonction
au comité général de la fonction

MINISTERE DE LA

Par décret n° 2025-

Monsieur Farouk Boi
compter du 10 août 2025

onibilité pour une durée d'un an à

MINISTERE DES FINANCES

Arrêté de la ministre des finances du 16 septembre 2025, portant publication des taux d'intérêt effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêt excessifs correspondants.

La ministre des finances,
Vu la Constitution,
Vu la loi n° 99-64 du 15 juillet 1999, relative aux taux d'intérêt excessifs, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents,
Vu le décret n° 2000-462 du 21 février 2000, fixant les modalités de calcul du taux d'intérêt effectif global et du taux d'intérêt effectif moyen et leur mode de publication et notamment son article 5,
Vu la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2000-03 du 27 mars 2000, portant fixation des crédits soumis au même taux d'intérêt excessif et des commissions bancaires entrant dans le calcul des taux d'intérêt effectifs globaux et détermination des taux d'intérêts effectifs moyens sur les crédits bancaires, telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 2013-12 du 3 octobre 2013,
Vu le taux d'intérêt effectif moyen relatif au premier semestre 2025 déterminé par la Banque centrale de Tunisie au titre de chaque catégorie de concours bancaire.
Arrête :
Article premier - Est publié le taux d'intérêt effectif moyen relatif au premier semestre 2025 pour chaque catégorie de concours bancaire ainsi que le seuil du taux d'intérêt excessif correspondant au titre du deuxième semestre 2025 conformément au tableau suivant :

Catégorie des concours	Taux d'intérêt effectif moyen (%)	Seuil du taux d'intérêt excessif correspondant (%)
1- Leasing mobiliers ou immobiliers	13,49	16,18
2- Crédits à la consommation	11,86	14,23
3- Découverts matérialisés ou non par des effets	12,48	14,97
4- Crédits à l'habitat financés sur les ressources ordinaires des banques	10,90	13,08
5- Affacturage	12,32	14,78
6- Crédits à long terme	10,47	12,56
7- Crédits à moyen terme	10,56	12,67
8- Crédits à court terme découverts non compris	10,25	12,30

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.
Tunis, le 16 septembre 2025.

La ministre des finances

Michket Slama Khaldi

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

MINISTERE DE LA SANTE

Par arrêté du ministre de la santé du 20 août 2025.

Les cadres dont les noms suivent sont chargés d'emplois fonctionnels conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Grade	Emploi Fonctionnel
Abderrahmen Hosaïni	Ingénieur principal	Sous-directeur de la maintenance à la direction des services généraux et de la maintenance au centre de maternité et de néonatalogie de Tunis.
Hazem Boukthir	Ingénieur principal	Sous-directeur de la maintenance à la direction des services généraux et de la maintenance à l'hôpital « Aziza Othmana » de Tunis.
Walid Hmam	Administrateur de la santé publique.	Chef de service de la facturation à la sous-direction de la facturation à la direction de la gestion des affaires des malades à l'hôpital « la Rabta » de Tunis.
Imen Adouani	Administrateur de la santé publique	Chef de service de la comptabilité générale à la sous-direction de la comptabilité à la direction des affaires financières et de la comptabilité à l'hôpital « la Rabta » de Tunis.
Imed Bounabi	Technicien en chef	Chef de service de la maintenance des équipements biomédicaux et des études à la sous-direction de la maintenance biomédicale et des études techniques à la direction de la maintenance et des études techniques à l'hôpital « la Rabta » de Tunis.
Lamia Othmani	Administrateur conseiller de la santé publique	Chef de service de la comptabilité à la sous-direction des affaires financières à la direction des affaires financières et de la comptabilité à l'hôpital « Aziza Othmana » de Tunis.
Rafika Belaabi épouse Ben Khalifa	Administrateur en chef de la santé publique	Chef de service des systèmes d'information à l'institut national « Zouhair Kallel » de nutrition et de technologie alimentaire.
Slah Hamida	Administrateur en chef de la santé publique	Sous-directeur des affaires financières et de la comptabilité à l'institut « Hédi Raïs » d'ophtalmologie